

**Allegato C1**  
**RAPPORT FINAL**  
(rif. art. 13 del regolamento)

**An de financement 2017**

**Début du projet: 15 février 2018**

**Fin du projet: 15 août 2019**

**Chef de file**

**COOPNONCELLO (Pordenone) ITALIA**

**Paese/Località d'intervento**

**MAROCCO - Région du "Rabat –Salé –Kenitra"**

**Projet**

«Amélioration de l'accès au travail des personnes souffrantes de troubles mentaux, tenant compte des variables psycho-sociales, dans la région de "Rabat –Salé –Kenitra" au Maroc»

**Localisation Géographique du projet :**

Les activités du projet ont été concentrées dans la capitale du Royaume du Maroc, Rabat et la Ville de Salé.

**Contexte marocain**

L'offre de soins en matière de santé mentale dans le Royaume du Maroc est selon le dernier rapport du CNDH Maroc insuffisante. De même, la répartition territoriale des lits et des structures reste inéquitable. Pour leur part, les ressources humaines restent insuffisantes, en comparaison avec la moyenne de la région d'EMRO (Méditerranée orientale). La répartition de ces ressources est aussi inéquitable, dans la mesure où 60% est localisée au niveau de l'axe Casablanca- Kénitra.

Rappelons aussi, que les actions de réadaptation et de réhabilitation occupent, actuellement, une place restreinte par rapport aux activités de soins médicaux, auxquelles s'ajoutent l'absence de toute alternative à l'hospitalisation en dehors de la famille, ce qui expose un nombre de plus en plus important de patients «chroniques» aux rechutes et à l'exclusion sociale. Par conséquent, il est donc nécessaire de procéder au développement des structures intermédiaires en santé mentale pour renforcer la réhabilitation psychosociale.

Le « Plan Santé 2025 » du Royaume du Maroc prévoit un axe dédié à la santé mentale visant à « mettre à jour le Plan de Santé Mentale et d'Addictologie ». Cet axe est évoqué à certain nombre de mesures :

1. Mettre à niveau les hôpitaux et les services de psychiatrie intégrés existants, humaniser et normaliser les structures de soins et les pratiques professionnelles;
2. Poursuivre la création de services de psychiatrie intégrés dans les hôpitaux généraux et diversifier l'offre de soins psychiatrique et les interventions en santé mentale;
3. Œuvrer pour la réinsertion sociale des personnes atteintes de troubles mentaux, la protection de leurs droits et la lutte contre leur stigmatisation et leur discrimination;
4. Renforcer l'offre de soins et diversifier l'offre de soins d'addictologie;

Pour le projet «Amélioration de l'accès au travail des personnes souffrantes des troubles mentaux, prenant en compte des variables psychosociales, dans la région de "Rabat-Salé-Kenitra" au Maroc», l'action la plus importante est celle qui prévoit les mesures suivantes:

- créer des structures intermédiaires de réhabilitation psychosociale répondants aux besoins des populations cibles (enfants, adolescents, Handicap psychique);
- développer le partenariat avec les médias, les acteurs institutionnels et associatifs concernés par la santé mentale;
- promouvoir et protéger les droits des personnes atteintes de troubles mentaux et/ ou addictifs.

## Projet

Le projet visait à soutenir l'insertion professionnelle des personnes ayant des troubles mentaux dans le Royaume du Maroc et encourager les organisations locales afin qu'elles puissent remplir, d'une façon plus performante, leur mission relative à la promotion de l'inclusion de cette catégorie sociale. L'objectif général du projet était donc de favoriser l'inclusion sociale et professionnelle des personnes avec troubles mentaux, tout en mettant au centre l'individu et sa possibilité de jouir des droits qui lui sont dévolus et l'opportunité d'accéder directement au travail. L'objectif spécifique du projet était d'améliorer l'accès à l'emploi aux personnes en situation d'handicap Mental (Déficiences mentales ou psychiques : schizophrénie, Trisomie 21, infirmité motrice cérébrale...) dans la région de Rabat-Salé-Kenitra.

Le projet a agit sur les axes suivants:

- l'introduction du droit à la formation et au revenu par les personnes avec troubles mentaux dans le Royaume du Maroc à travers une formation de 9 mois (voire action pilote);
- la création d'un réseau entre les parties prenantes intéressées par le thème de la santé mentale au Maroc tel que les familles, les associations locales, les infirmiers, les assistantes sociales, le Ministère de la Santé, l'hôpital CHU Arrazzi de Salé et les opérateurs de l'insertion professionnelle du Maroc pour consolider leur coopération, favoriser leur compréhension mutuelle ainsi que leur collaboration et entraide;
- la formation délivrée aux infirmiers, aux assistantes sociales et aux opérateurs de l'insertion professionnelle au sein de l'hôpital CHU Arrazzi de Salé qui a permis de souligner la composante sociale de la santé mentale en

introduisant les outils utilisés en Italie pour l'inclusion sociale et professionnelle des personnes affectées par les troubles mentaux

- L'amélioration des capacités des tuteurs d'insertion professionnelle des personnes défavorisées, à soutenir les personnes avec troubles mentaux (handicapée mentalement) et leurs familles dans le processus d'insertion professionnelle et sociale.

## Actions

**Action 1** Sensibilisation sur les thèmes de l'économie sociale et de la santé mentale

### Responsable

Noncello et EMESSE

### Activité 1.1 Activer le réseau

Dans le cadre du projet ont été créés:

MARS 2018 un comité de pilotage et en Mai 2018 un comité de suivi. Les partenaires locaux ont activé les associations locales opérant dans les secteurs de la santé mentale et de l'insertion professionnelle des personnes défavorisées et tels que: SILA, ACCOMPAGNAMENT FAMILIALE.

### Activité 1.2 Formation sur le modèle italien d'insertion professionnelle

Le chef de file, CoopNoncello, a délivré pendant les visites réalisées en mars, mai et décembre 2018 n. 6 journées de formation sur les thèmes suivants:

1. méthodologies et outils de l'insertion professionnelle des personnes souffrant de troubles de santé mentale;
2. contexte de l'insertion professionnelle des personnes souffrant de troubles mentaux;
3. rôle central de la personne atteinte de troubles mentaux dans le processus de réinsertion sociale et professionnelle
4. figure du tuteur de I°, II° III° niveau et ses compétences
5. processus de stabilisation
6. projet général de tutorat
7. projet personnalisé de tutorat
8. adaptation des informations au contexte marocain

Le chef de file, CoopNoncello a délivré tous les matériels en langue française, en ajoutant aussi les modèles suivants: dossier des bénéficiaires, fiche de structure d'insertion.

Ces matériaux ont permis au comité de suivi du projet d'organiser en juin et septembre 2018 respectivement la formation destinée aux employés de l'hôpital CHU ARAZZI de Salé et aux familles des bénéficiaires de l'intervention.

### Action 2 Détection des structures pour l'insertion professionnelle des bénéficiaires

**Responsable: ARDES et EMESSE**

### Activité 2.1 Analyse du contexte marocain

Pendant la formation le chef de file a souligné l'importance des lieux d'insertion professionnelle et pendant la visite réalisé en décembre 2018 les partenaires locaux ARDES et EMESSE ont présenté deux lieux l'hôpital CHU ARAZZI, géré par une entreprise externe et le restaurant Pédagogique.

Toutefois les insertions professionnelles ne sont pas été effectués pendant le projet.

### Activité 3 Sensibilisation sur le thème de la santé mentale

Responsable: Copersamm e COSM	
<b>Activité 3.1 Organisation Conférence internationale santé mentale dans le cadre du réseau ALDA</b>	
Pour l'absence des différents acteurs de niveau local marocain la conférence internationale n'a pas été organisée. Le chef de file Coop NONCELLO pour assurer la sensibilisation sur cet important thème a décidé de traduire en français et arabe des vidéos produites par le partenaire Copersamm qui seront diffusés sur le site du chef de file.	
<b>Activité 4</b> Action pilote de réhabilitation sociale et professionnelle des bénéficiaires. Responsable: ARDES e EMESSE	
<b>Activité 4.1</b>	<b>Identification des bénéficiaires</b>
Étant donné que la loi actuelle sur la santé mentale dans le Royaume du Maroc, dénommée DAHIR, date de 1959 et établit (articles 28, 29) que la protection juridique des personnes souffrant de troubles de santé mentale est réduite à la protection de leurs biens, tandis que la nouvelle Constitution du 30 juillet 2011 introduit le droit aux soins de santé et prévoit la réorganisation du système de soins et la création d'un régime de soins de santé pour les personnes pauvres (RAMED) dans le projet on a décidé d'expérimenter des actions réinsertion sociale des personnes atteintes de troubles mentaux à travers la formation pour combattre leur stigmatisation et leur discrimination. Grâce au travail de l'hôpital psychiatrique CHU ARAZZI de Salè – bénéficiaires de la formation dispensée dans le cadre du projet, qui a identifié les 24 personnes parmi les patients stabilisés de sa structure. Ces personnes ont été bénéficiaires de la formation professionnalisante visant à créer pour elles la possibilité de faire de petites activités génératrices de revenu et éventuellement de créer une coopérative aux termes de la Loi du Maroc n 114-13 de 2015 relatives au statut de l'auto-entrepreneuriat ou d'être insérés en réalité associatives ou coopératives.	
<b>Activité 4.2</b>	<b>Réalisation de l'action pilote</b>
Considérant que, dans le Royaume du Maroc, les droits de formation et de réinsertion professionnelle des personnes atteintes de troubles de la santé mentale font l'objet du Plan de santé 2025, mais qu'il n'existe pas concrètement au-delà du présent projet – des exemples de reconnaissance de ces droits, ni les instruments législatifs tels que, par exemple, les bourses de travail. Les partenaires ont jugé plus opportun de procéder à une formation professionnalisant des bénéficiaires qui s'est développée sur neuf mois selon ce calendrier convenu avec les partenaires locaux: <ul style="list-style-type: none"><li>• octobre 2018 - janvier 2019 partie théorique</li><li>• janvier - avril 2019 partie pratique</li><li>• avril - juillet 2019 stages</li></ul> La formation s'est focalisée sur les thèmes suivants qui ont été suggérés par les bénéficiaires eux-mêmes et leurs familles dans le contexte de la vérification par le comité de suivi local de leurs attentes et intérêts : Pâtisserie, Boulangerie, Cuisine. La formation professionnelle a été organisée et gérée par le partenaire local ARDES.	
<b>Activité 4.3</b>	<b>Évaluation de l'action pilote</b>
Parmi les 24 bénéficiaires décrits ci-dessus, on constate que 4 personnes n'ont pas été admises à l'examen final final de la formation 5 personnes ont quitté la formation mais 15 personnes ont obtenu le diplôme de fin de parcours Par rapport au calendrier convenu avec les partenaires locaux, on constate que l'insertion des participants n'a pas eu lieu dans le temps du projet.	
<b>Activité 5 Activités générales de coordination, d'assistance et de suivi</b>	

Responsable: Coop Noncello e Consorzio COSM

Le chef de file a géré ces activités et donné support aux partenaires pendant toute la durée du projet.

### **Conclusions**

Le projet peut être considéré comme un succès dans la mesure où il a permis d'introduire et de mettre en pratique l'idée de réinsertion sociale et professionnelle des personnes souffrant de troubles mentaux. L'intervention a introduit une nouvelle approche qui s'est concentrée sur les ressources des personnes et non sur leur maladie en offrant également au personnel de santé impliqué dans la formation un nouveau point de vue. L'intervention a été très novatrice par rapport au niveau de développement du thème santé mentale dans le Royaume du Maroc, peut donc être considéré comme un projet pilote visant à combler le manque d'initiative pour la réinsertion sociale et professionnelle des personnes souffrant de troubles mentaux, la protection de leurs droits et la lutte contre leur stigmatisation. La compétence dans les domaines de la santé mentale et de l'économie sociale exprimée par le chef de file CoopNoncello et par les partenaires régionaux Copersamm et Cosm a permis de distribuer et de rendre disponibles, traduits en langue française et arabe, d'importants matériels de sensibilisation sur le thème de la désinstitutionalisation, du passage vers une santé mentale communautaire et du rôle dans ce contexte de l'économie sociale. La formation dispensée aux 24 bénéficiaires a été réalisée par des formateurs avec des experts des secteurs: pâtisserie, boulangerie et cuisine impliqués dans la formation de projet liée à la réinsertion sociale et professionnelle des personnes souffrant de troubles mentaux. Le projet a permis de renforcer la visibilité institutionnelle des partenaires locaux, comme EMESSE et ARDES, qui grâce au projet et au soutien d'acteurs clés qui collaboraient déjà avec le Ministère de la Santé, ont réussi à signer une convention avec l'Hôpital ARRAZI de Salé. Il est également important de souligner le vif intérêt pour le projet manifesté au niveau local marocain par le grand nombre et la typologie des acteurs impliqués, tels que: Hôpital CHU ARAZZI et opérateurs socio-sanitaires, les associations, les familles qui ont participé activement aux activités en exprimant leur compétence et leur volonté de changement. Ceci est très important, compte tenu du rôle clé que ces acteurs peuvent jouer en tant que catalyseurs actifs et en présentant des propositions pour que le processus de lutte contre la stigmatisation et la promotion de l'inclusion des personnes souffrant de problèmes de santé mentale soit durable au Maroc.

Il faut également mettre en valeur la satisfaction des bénéficiaires et de leurs familles exprimée lors des rencontres d'août 2019, en particulier les bénéficiaires interrogés ont souligné que la formation et la méthode utilisées leur ont permis de « Se reconnaître à nouveau » comme ressources importantes pour la communauté et protagonistes de leur parcours de réhabilitation. Ces éléments permettent d'espérer que les défis liés à la santé mentale pourront être surmontés avec succès grâce à un réseau local fort et inclusif.